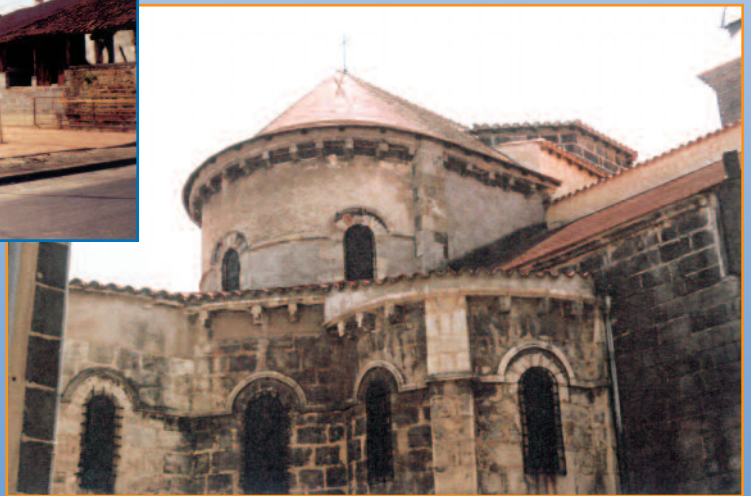


Bulletin d'information Municipal

# MARINGUES



Numéro 40 – JUIN 2004



# Brèves ... Brèves ...

## MISSION LOCALE POUR LES JEUNES

La MISSION LOCALE s'adresse à tous les jeunes, inscrits ou non inscrits à l'ANPE, sortis du système scolaire avec ou sans diplôme âgés de 16 à 25 ans.

La Mission Locale prend en compte vos atouts et vos difficultés personnels, elle vous propose de travailler votre insertion professionnelle, avec un conseiller professionnel référent, en tenant compte de la réalité de votre situation.

La Mission Locale vous propose un accompagnement individuel vous permettant d'atteindre les objectifs que vous vous serez fixés en matière d'emploi. Cet accompagnement peut être d'ordre social et professionnel.

Permanence de Maringues tous les mercredis matins de 9 heures à 10 heures 30 en Mairie Bureau n° 1 avec Emmanuelle DUZELIER (MISSION LOCALE de l'arrondissement de THIERS - 7 rue Fernand Forest 63300 THIERS - Tél. : 04.73.80.49.69 - Web : <http://mlthiers.free.fr> - e-mail : [M.L.Thiers@wanadoo.fr](mailto:M.L.Thiers@wanadoo.fr)).

## DECLARATION DE TRAVAUX

Nous rappelons aux administrés que tous travaux, quel que soit leur nature et leur importance (ravalement de façade - modification des ouvertures - de la toiture - construction inférieure à 20 m<sup>2</sup>) sont soumis à autorisation préalable avant leur commencement d'exécution.

C'est une demande allégée qui doit être déposée en Mairie en trois exemplaires. Le dossier comprend un plan de situation, un plan masse, une représentation de l'aspect extérieur de la construction, faisant apparaître les modifications projetées.

Les effets de la déclaration sont caducs si les travaux ne sont pas entrepris dans un délai de deux ans à compter de la date à laquelle ils peuvent être effectués

## AMELIORATION DE L'HABITAT

Madame Jocelyne BERNEAU, Agent au PACT-ARIM, animatrice de l'O.P.A.H. recevra les propriétaires intéressés par cette procédure.

Lundi 5 juillet 2004  
en Mairie de 9 h 30 à 11 h 30

## ETAT CIVIL 2003

Naissances hors commune : 33

Mariages : 11

Décès : 48 dont 19 hors commune



## LA CAF COMMUNIQUE

Avoir un contact permanent avec la CAF est primordial.

Quel que soit l'endroit où vous résidez dans le département, nous souhaitons vous offrir la même qualité d'accueil et d'information sur vos droits et votre dossier.

Dans le souci de mieux répondre à vos attentes, la CAF 63 diversifie ses modes de contact.

A ce titre, le lieu d'implantation et les plages d'ouverture de différents points d'accueil sont modifiés depuis le 1er janvier 2004.

Vous n'êtes pas directement concerné(e) par ces changements puisque notre permanence de Maringues est maintenue aux mêmes lieu et horaire :

**Le lundi de 9 heures à 12 heures  
à la Mairie**

Toutefois, si vous ne pouvez ou souhaitez vous déplacer, vous avez également la possibilité de joindre la CAF 24 h/24 et 7 jours/7 :

- Par téléphone au 08.20.25.63.10 (0,118€ la minute depuis un poste fixe)
- sur notre site INTERNET [www.caf.fr](http://www.caf.fr)
- sur MINITEL (3615 CAF) (0,131 € la minute)

Avec ces modes de contact, en utilisant votre numéro d'allocataire et votre "code confidentiel", vous obtiendrez ces informations personnalisées sur votre dossier sans avoir à vous déplacer.

Vous pouvez aussi nous écrire à l'adresse suivante :

**CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES  
DU PUY-DE-DOME  
Cité Administrative  
Rue Pélissier  
63032 CLERMONT-FERRAND Cédex 9**

## UN DÉVELOPPEMENT HARMONIEUX

**V**ous l'avez sans doute constaté par vous-même, notre commune "bouge", s'agrandit depuis plusieurs années.

En 2003 déjà, nous avons battu le record des permis de construire. Le rythme s'est accéléré, et depuis janvier, ce sont plus de 30 dossiers qui ont été déposés dont 9 concernent de nouvelles maisons d'habitations.

Le Conseil Municipal a toujours eu la volonté forte d'agir en faveur du développement local harmonieux ; cette volonté est encore plus déterminée aujourd'hui pour privilégier l'aménagement de l'espace communal de façon équilibrée.

L'ensemble des actions menées depuis plusieurs années porte ses fruits ; dans les villages, le vieux Maringues, les quartiers autour du centre ville, des travaux de restauration, de rénovation sont en cours de réalisation. Vos élus ont toujours engagé une réflexion globale sur les aménagements futurs et su anticiper en matière d'équipements.

Lors de la séance du 29 avril 2004, le Conseil Municipal a décidé la révision du Plan d'Occupation des Sols. Cette procédure va permettre l'actualisation de ce document ainsi que l'élaboration d'un diagnostic du territoire communal. Nous souhaitons fortement vous associer à cette démarche ; vos avis, vos suggestions seront les bienvenus. Des réunions de concertation seront organisées dans chaque village, dans le centre bourg par secteur. Dans le prochain bulletin municipal, qui paraîtra en fin d'année, nous vous indiquerons toutes les phases de cette procédure de révision (modalités de concertation de la population - date et durée de l'enquête publique - avancement du projet...). Un registre sera également ouvert en Mairie afin de vous permettre d'écrire vos remarques et vos propositions.

La charte architecturale et paysagère élaborée par un cabinet spécialisé, pour le compte de la Communauté de Communes Limagne - Bords d'Allier vient de démontrer, s'il en est besoin, la richesse et l'importance du patrimoine bâti, des paysages, des territoires de nos cinq communes\*.

Maringues constitue un bassin de vie moderne, bien équipé avec de nombreux services, un tissu associatif dynamique, avec un cadre de vie agréable dans le respect des équilibres liés aux activités et à l'environnement. Notre volonté est d'aller plus loin encore, avec vous, dans le cadre de la démocratie participative.

Bernard FAURE



\* Limons - Luzillat - Maringues - St André Le Coq - St Denis Combarnazat



# La Commune aménage

Divers travaux ont été réalisés ou sont en cours de réalisation par les agents des services techniques.

Suite à l'acquisition par la commune d'anciens bâtiments rue de la Charme et à leur démolition, une petite place de sable rose a vu le jour avec construction d'un abri et la plantation de tilleuls.

Au village de Sanat, les agents ont procédé à la construction extérieure d'un local toilettes attenant à la salle communale. Devant le bâtiment, un parterre de plantes et fleurs vient embellir l'espace.



Le gîte communal de Vensat a subi un toilettage avec la rénovation des peintures de la cuisine et du couloir et la réalisation de placards de rangement au grenier.

Actuellement, nous procédons à la restauration d'une petite maison style pigeonnier rue Traversière.

La construction des ateliers municipaux suit son cours ; les murs de clôture sont sur le point d'être achevés ; côté cimetière, une plantation d'arbres vient donner un coin de verdure.



Des travaux d'entretien ont été également réalisés par les services techniques avec la mise en place de sable rose sur les trottoirs, la pose de barres de clôture au Champ de Foire, de bordures.

Les travaux d'assainissement du secteur du Dourmillon sont achevés ; ces travaux ont été réalisés par l'entreprise SADE. Un poste de refoulement a été créé au Pont d'Andou.



Toujours dans un souci de sécurité routière, des panneaux de limitation de vitesse 50 km/h ont été posés Route de Luzillat.

Tenant compte du sens de circulation de la Grand'Rue, des plaques de rues ont été fixées sur les murs de toutes les rues adjacentes.



Apport supplémentaire de points lumineux : 3 rue du Baraban, 1 à Pont-Picot et 2 à Sanat.

L'entreprise CEGELEC a procédé à la pose de 3 candélabres entre la zone d'activités du Champ Moutier et le Pont de Morge.

Dernièrement, l'entreprise BODET a remis en état l'horloge de l'église ; les minuteriers ont été réparés et les aiguilles du cadran changées pour la somme de 2.968,47€ TTC.



L'antenne de téléphonie mobile supporte depuis quelque temps un nouvel opérateur, Bouygues Télécom. Le réseau est donc couvert par Orange, SFR et Bouygues.

Enfin, pour clore cette rubrique de divers travaux, l'entretien des chemins communaux se poursuit avec l'apport de gravier ; le broyage des fossés est en cours de réalisation.

Divers matériels ont été achetés à savoir :

- 1 brise béton avec 20 m de tuyau pour la somme de 1296,40€ TTC
- Etais de maçonnerie : 644,30€ TTC

Pour Information, le coût des plaques de nom de rues s'élève à 576€ TTC

Cet hiver, nous avons acheté du sel de déneigement pour la somme de 383,64€ TTC.

# Bibliothèque Municipale

## FONCTIONNEMENT BILAN 2003

Une année bien remplie et encore marquée par une collaboration active avec les établissements scolaires : Louise MICHEL, Anatole France et St JOSEPH et des expositions ouvertes à tous.

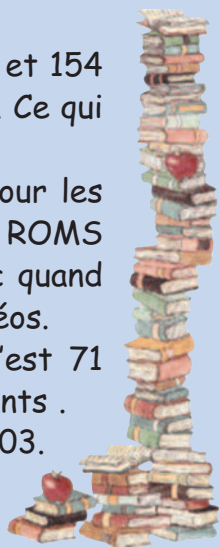
On constate une hausse du nombre de lecteurs dans toutes les catégories :

Ce sont 467 lecteurs, avec 313 adultes et 154 enfants, qui ont fréquenté la bibliothèque. Ce qui représente 223 familles.

On note une augmentation des prêts pour les documents suivants : 6911 livres et 76 CD ROMS et une légère baisse pour les autres avec quand même 450 CD/cassettes audio et 472 vidéos.

Sur un total de 229 livres achetés, c'est 71 livres pour adultes et 158 livres pour enfants .

Le fonds était de 7417 livres au 31/12/03.



## TARIFS 2004

	MARINGUES	COMMUNES EXTERIEURES
Enfant < 16 ans	4€	4€
Adulte et enfants > 16 ans	8€	12€
Famille	15€	22€



Future salle d'exposition

## Travaux Hôtel des Ducs de Bouillon



La Mezzanine



Rue de Bouillon

C'est un lieu au service de la culture avec une vraie salle d'exposition et 4 niveaux dédiés à la bibliothèque, avec des outils modernes pour le lecteur, qui va ouvrir ses portes à l'automne.

Dans le cadre de ce bâtiment de caractère mêlant l'ancien et le moderne, on trouvera, une signalétique adaptée, des outils informatiques actuels, des espaces de lecture agréables et tranquilles à l'intérieur et en plein air, également un espace pour l'heure du conte, une ouverture sur les nouvelles technologies avec du multimédia audio, vidéo et internet, une augmentation sensible du fonds, la possibilité de s'isoler pour faire des recherches.

Après le gros œuvre, l'aménagement intérieur suit son cours.

Suite à des réunions de travail, la définition des aménagements extérieurs, de la signalétique ainsi que le choix du mobilier ont été arrêtés.



Rue Annat



# Le 8<sup>ème</sup> Concours de Foie gras

**Le 8<sup>ème</sup> concours de foie gras s'est déroulé le samedi 22 novembre 2003.**

La nouvelle implantation, place de la Mairie et salle d'Honneur a permis d'accueillir plus d'exposants que les autres années. Les visiteurs, en plus grand nombre, étaient plus à l'aise pour circuler dans les allées et admirer les stands.

Cette année il y avait 24 exposants "Marché du terroir" qui proposaient des produits variés et des nouveautés. Un des exposants venant de Bretagne a obtenu un vif succès avec ses produits régionaux.

Les deux restaurateurs maringois, Olivier SAÏD du Carrousel et Roland VIGIER du Clos Fleuri, grâce à une surface de restauration triplée, ont servi autant de repas que l'an dernier mais dans de meilleures conditions. Les convives ont pu s'attarder à table pour déguster un excellent menu fait autour du canard et arrosé par des vins régionaux et locaux.

Les producteurs n'étaient que 6, mais la qualité était bien présente, puisque les cinq membres du jury ont décerné pour la première fois le prix du jury toutes catégories à un jeune producteur Christophe CROUZET de Manglieu.

Le premier prix est revenu à Anne-Marie SABATIER de Lorlanges (43) en catégories conserve et semi-conserve, Marinette VÉDRINE de Saint-Julien-Puy-Lavèze et Bertrand RELIER de Vinzelles ont reçu les deuxièmes prix dans ces mêmes catégories. Le Domaine de Limagne a obtenu la palme du foie gras cuit sous vide.

La journée s'est terminée par un apéritif offert par la municipalité pour récompenser tous les participants et les exposants.

Cette manifestation connaît de plus en plus de succès et a même fait l'objet d'un reportage télévisé sur la chaîne régionale de FR3.

La 9<sup>ème</sup> édition se déroulera le samedi 27 novembre avec encore des nouveautés.





# Rue Gilbert AGIER

Le Conseil Municipal a décidé d'honorer la mémoire de Gilbert AGIER, ancien Maire – Conseiller Général en dénommant une nouvelle rue (située dans le lotissement du Bouchet) rue Gilbert AGIER.

La cérémonie a eu lieu le 30 avril dernier en présence de sa famille, de ses amis, et de nombreux maringois qui ont témoigné leur reconnaissance envers l'action et le comportement exemplaires de Gilbert AGIER lorsqu'il fut Maire à la Libération.

Nous retraçons ici les allocutions de Bernard FAURE, Maire et de Jean DARPOUX, l'aîné de ses petits-enfants.



## ALLOCUTION DE M. BERNARD FAURE : MAIRE DE MARINGUES



Mesdames et Messieurs,  
Chers amis,

Je suis très heureux que le Conseil Municipal par délibération lors de sa séance du 31 octobre 2003 ait décidé d'honorer la mémoire de Gilbert AGIER en dénommant une nouvelle rue de Maringues "RUE GILBERT AGIER".

Personnellement, je ne me souviens pas de Gilbert AGIER, décédé le 10 juin 1956 dans sa maison en face de l'Hôtel de Ville, j'avais un peu plus de 11 ans, j'ai souvent écouté parler de lui par ses petits-enfants, Jean, Nicole, Gilles et Ghislaine, mais aussi par ses fils Louis et Paul, mais encore plus, par mon père et bien d'autres militants de l'époque qui m'expliquaient pourquoi Gilbert AGIER était un homme d'importance qui a passé sa vie à rendre service aux autres, ne cherchant ni gloire, ni fortune, aussi bien dans sa vie électorale que professionnelle.

Gilbert AGIER est né le 9 septembre 1883 à Pont-Picot dans la ferme de ses parents agriculteurs, aîné de 3 enfants, ses grands-parents étaient établis à Pont-Picot également depuis longtemps.

C'est donc une famille ancienne enracinée sur le territoire de la commune de Maringues.

D'abord premier clerc dans l'étude de Maître CLERMONTTE, il fut nommé notaire à Maringues par décret du 19 juin 1923, il fut également juge de paix suppléant jusqu'en 1951, a toujours eu pour but la réconciliation pour ceux qui s'opposaient, et cela dans la salle de justice de paix au rez-de-chaussée de l'Hôtel de Ville, elle existe toujours.

Gilbert AGIER a été Conseiller Municipal de 1925 à 1929, Conseiller Général de 1925 à 1937 (2 Mandats), Maire de Maringues de 1944 à 1947. Maire de la libération c'est sans aucun doute dans cette période que Gilbert AGIER fut le plus reconnu et apprécié par tous.

Période noire de la seconde guerre mondiale et de l'occupation nazie, il fut dans les premiers à s'opposer à la barbarie et à lutter contre l'oppression, ce qui lui a valu en 1942 de la part du Gouvernement PÉTAIN l'obligation de cesser son activité professionnelle.

Le Conseil Municipal Nommé en 1941 par le Gouvernement de Vichy est dissous par arrêté préfectoral du 13 septembre 1944.

Le 1<sup>er</sup> octobre 1944 une délégation spéciale provisoire est désignée avec à sa tête Gilbert AGIER. Le poste de Président lui revient, sans contestation aucune, car il est le dernier élu local important et désigné démocratiquement qui n'ait pas coopéré avec l'État français de Vichy. Cette particularité, si l'on peut dire, est à souligner fortement, car à l'époque peu de français avaient fait ce choix.

Cette distinction, ce choix de la Liberté, de la non-soumission l'honore particulièrement, là encore, il veilla à ce qu'aucune exaction ne soit commise et beaucoup lui doivent une reconnaissance.

Son fils aîné étant encore prisonnier en Allemagne d'où il ne sera libéré qu'en mai 1945, C'est avec les deux autres : Louis, promoteur de la radio et boîte aux lettres de la résistance, et Paul, Lieutenant de l'Armée de Libération après son action courageuse et humaine, qu'il organisa ce retour à la Liberté.

Les frères AGIER installèrent un émetteur dit "Radio Maringues" qui divulqua sur les ondes les nouvelles de la région jusqu'à début 1945.

Aux élections municipales de 1945, deux listes s'opposent : la liste qu'il conduit "Liste d'Unité République Anti-faciste" obtient la majorité et il est élu Maire.

C'est la première fois qu'il y a une majorité socialisante.

La situation n'est pas facile, tous les prisonniers ne sont pas encore de retour au pays.

En 1947, nouvelles élections municipales, les mêmes têtes de liste que 2 ans plus tôt s'affrontent dans un contexte de retour à la normale mais aussi de retour des clivages traditionnels entre courants politiques Gauche-Droite, phénomène bien connu dans notre pays, c'est la liste de Monsieur Joseph CHARDON DU RANQUET qui l'emporte.

Gilbert AGIER a marqué son passage par sa droiture, sa gentillesse, son dévouement ; son père lui avait enseigné les droits de l'homme dans sa jeunesse, il les a toujours défendus, et il était avant tout un humaniste avec tolérance et toujours le respect de l'autre, il savait écouter et agir dans la logique, de l'intérêt général.

Il suffit d'écouter comme je l'ai fait il y a quelques semaines, Jean et Nicole DARPOUX, Gilles AGIER et Ghislaine parler de lui avec amour et respect pour dire ensemble, nous sommes heureux aujourd'hui Gilbert AGIER, de baptiser une nouvelle rue qui porte ton nom, dans un quartier fréquenté essentiellement par des jeunes filles et garçons près du Collège Louise MICHEL et de l'ensemble sportif et associatif.

Ces jeunes générations qui vont se succéder pourront se dire un jour ou l'autre heureusement que pour retrouver notre Liberté il y a eu des hommes comme Gilbert AGIER.

## REMERCIEMENTS DE LA FAMILLE DE GILBERT AGIER - 30 AVRIL 2004

Etant l'aîné des petits-enfants de Gilbert AGIER, dont les quatre enfants sont aujourd'hui disparus, j'ai l'honneur d'adresser nos vifs remerciements, de la part de Nicole, Gilles, Guilaine et moi-même Jean, de la part de Simonne Belle-fille de Gilbert AGIER, de la part des conjoints, des arrière-petits-enfants et arrière-arrière-petits-enfants.

Nous remercions le Maire et le Conseil Municipal de Maringues, la gendarmerie, les anciens combattants d'AFN, les Enfants de la Limagne et l'école de musique, les représentants des associations et des enseignants, les parents et les amis de l'hommage rendu à notre grand-père par cette cérémonie chaleureuse.

Le souvenir très vivant qu'ont toutes et tous, d'un homme généreux et passionné de paix, de justice, de fraternité et de progrès, ce souvenir est désormais inscrit sur ces deux plaques au départ d'une rue nouvelle. Cadre symbolique que ce quartier d'avenir, puisque avoisinant le collège Louise Michel et la rue Maurice Vacher. Louise Michel et Maurice Vacher, deux figures chères à Gilbert Agier, au même titre que Jean Jaurès dont il nous a enseigné la vénération, dans le droit fil de la tradition de son père Louis Agier connu comme le "Jaurès de Pont-Picot". Aujourd'hui cette tradition se retrouve avec le Maire Bernard Faure et avec le Conseil Municipal où siège notre petite cousine Corinne Dulier, dans le travail de progrès social et humain qu'ils pratiquent chaque jour, dans cette commune de Maringues qui est une de nos racines les plus chères.

Il est inutile de répéter ce que Bernard Faure a dit avec chaleur et précision et que nous avons toutes et tous très bien reçu. Merci donc à cette assemblée du 30 avril 2004, à la veille de ce beau jour qu'est le Premier Mai.

Elle nous rappelle aujourd'hui encore que lorsque ceux que nous aimons nous quittent au terme d'une existence riche d'humanité, leur souvenir, leur esprit, ce qu'ils ont construit et qu'ils nous ont légué, tout ce patrimoine reste bien vivant. Merci encore à toutes et à tous et excusez mon émotion.

Jean DARPOUX



# Echos de l'Ombelle

## PRESENTATION DES ENTREPRISES RETENUES POUR LES TRAVAUX DE RESTRUCTURATION ET D'AGRANDISSEMENT DE LA MAISON DE RETRAITE



Mandataire : OPAC du Puy de Dôme  
 Architectes : AD QUATIO Paris/André BOSLOUP Issoire  
 Bureau d'étude structure : BETMI Aubière  
 Bureau d'étude fluides : GRETCO INGENIERIE Clermont-Ferrand  
 Bureau de mètres et vérification : Yves LEVADOUX Clermont-Ferrand  
 Bureau de contrôle : SOCOTEC Clermont-Ferrand  
 Bureau de contrôle SSI : VERITAS Clermont-Ferrand  
 Bureau de contrôle SPS : NORISKO Clermont-Ferrand  
 Coordonnateur OPC : GAYAUX et CIE Clermont-Ferrand

La commission d'appels d'offres a sélectionné les entreprises suivantes :



LOTS	ENTREPRISES	MONTANT MARCHES HT
Lot 01 : Fondations spéciales	E2F - LYON	49 440.00€
Lot 02 : Gros œuvre	REOLON - CUSSET	819 035.95€
Lot 03 : Enduits de façades	Sarl KESER GAZI - GERZAT	34 750.99€
Lot 04 : Charpente bois	GUIOT JC - PONT DU CHATEAU	35 432.40€
Lot 05 : Couvertures tuiles	TOITURES ROANNAISES - ROANNE	32 897.37€
Lot 06 : Etanchéité zinguerie	ETIC Sarl - LEMPDES	38 340.89€
Lot 07 : Menuiserie extérieure aluminium	GS2A - MARINGUES	102 701.60€
Lot 08 : Menuiserie ext PVC fermetures	PLASTIBAIE - PRALONG	79 648.24€
Lot 09 : Stores	APS Sarl - CEBAZAT	18 478.00€
Lot 10 : Menuiserie int bois	SOMAC MENUISERIE - CLERMONT FD	254 749.20€
Lot 11 : Serrurerie acier	Sarl BOURDOULEIX - GERZAT	32 523.41€
Lot 12 : Plâtrerie isolation peinture	Sarl UNIBAT - MARINGUES	332 520.55€
Lot 13 : Faux plafonds	SOGEB MAZET - MONTLUÇON	79 413.59€
Lot 14 : Isolation	COMPTE ISOLATION Sarl - ISSOIRE	4 362.70€
Lot 15 : Carrelage	SCOP CARREAU PLUS - CLERMONT FD	87 325.28€
Lot 16 : Sols collés	CHAUVET Sarl - LEZOUX	111 080.15€
Lot 17 : Ascenseurs	ASTREM - AUBIERE	62 799.86€
Lot 18 : Electricité courants forts	VILLANOVA Sarl - MARTRES DE VEYRE	178 918.25€
Lot 19 : Electricité courants faibles	TECNI-RESEAUX - CURNON	240 857.85€
Lot 20 : Chauffage, ventilation	STCA - CUSSET	285 693.80€
Lot 21 : Plomberie sanitaire	STCA - CUSSET	147 149.40€
Lot 22 : Equipement cuisine	HMI - CLERMONT FD	79 407.00€
Lot 23 : VRD	GATP Sarl - PONT DU CHATEAU	68 272.14€
Lot 24 : Espaces verts	JADINAN Sarl - CLERMONT FD	4 488.78€
Lot 25 : Signalétique	MANILUX - LARIS EN LUBERON	1 722.00€
Lot 26 : Bardage pergola bois	SOMAC MENUISERIE - CLERMONT FD	45 179.40€
<b>TOTAL DES TRAVAUX HT</b>		<b>3 227 188.80€</b>

### LES TRAVAUX ONT DEBUTE



L'entreprise de gros œuvre REOLON a commencé la première phase des travaux de restructuration de la maison de retraite depuis le mois de mars 2004. L'entreprise E2F a terminé les pieux de soutènement mi-avril. Les travaux s'étaleront en trois phases sur plus de deux années. La première phase consiste en la construction de deux bâtiments d'hébergement qui engloberont la passerelle reliant la MAPAD.



# Groupe Scolaire Anatole France

## Mmmmh, la sieste, un moment privilégié

L'augmentation du nombre des plus jeunes de la maternelle a nécessité l'achat de 6 lits équipés de matelas et de couvertures qui ont trouvé place dans la bibliothèque car le dortoir ne suffisait plus.

C'est une vingtaine d'enfants qui bénéficie de ce réel besoin de sieste chez les plus petits.



## Travaux

Pour améliorer l'isolation thermique et par là même diminuer la facture de chauffage, ce sont près de 1000 m<sup>2</sup> de laine de verre que les employés communaux ont déployé en février dans les combles de l'école primaire.

Dans le même temps, pendant les vacances de printemps avant d'effectuer la même opération un traitement a été appliqué à la charpente de la maternelle.

## TARIFS RESTAURANT SCOLAIRE POUR 2004

Pour les enfants de Maringues : 2,93€

Hors commune : 3,34€

Occasionnels : 3,81€



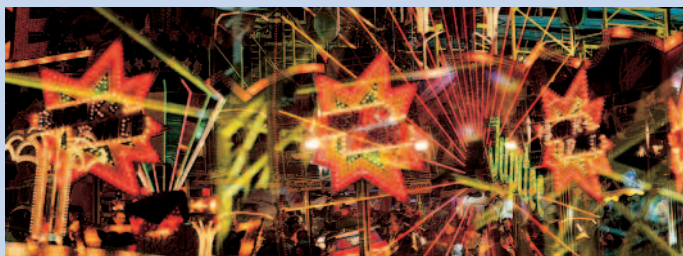
## LES ILLUMINATIONS DE FIN D'ANNEE

Cette année encore, les employés municipaux ont beaucoup travaillé pour décorer notre cité et mettre en valeur le patrimoine.

De nouveaux quartiers ont été décorés et notamment le Kiosque à musique place du foirail.

Le matériel acheté chaque année permet maintenant de décorer tout le centre ville et de nombreux visiteurs nocturnes viennent visiter les rues.

Pour l'année prochaine, les efforts porteront surtout sur le patrimoine du centre ville.



## LA FETE ANNUELLE LES 10, 11 et 12 SEPTEMBRE

Cette année la fête annuelle aura un caractère tout à fait exceptionnel avec la commémoration du 20<sup>ème</sup> anniversaire du jumelage avec nos amis allemands de Kelze-Hofgeismar.

Ces trois journées connaîtront des temps forts :

✕ Le vendredi soir à partir de 19h00, signature de la charte du 20<sup>ème</sup> anniversaire sous la halle aux volailles suivi d'une animation toute nouvelle.

✕ Le samedi une grande soirée spectacle avec la revue PARIS STAR, 10 chanteurs et danseurs.

✕ Le dimanche soir un spectacle pyrotechnique sonorisé Lacroix-Ruggieri.

Bien sûr, de nombreuses autres animations se dérouleront tout au long de ces trois journées (courses cyclistes, brocante, défilé des enfants costumés, concerts, défilé de chars, repas, fête foraine etc...).

# MARINGUES - KELZE

## Depuis 1984, 20 ans

### Que de chemins parcourus avec nos amis allemands !

Après plusieurs rencontres entre Maringois et habitants de Kelze-Hofgeismar, le jumelage entre nos deux villes est né;

Les débuts de nos relations furent empruntes d'une certaine appréhension, la guerre ayant laissé des traces surtout chez les plus anciens, mais très vite l'aventure est devenue réalité et l'amitié a surmonté les différends.

Les échanges ont été fréquents et des familles sont devenues amies et entretiennent des relations en dehors des manifestations officielles.



Les jeunes aussi participent activement à ces échanges puisque les deux collèges se sont également jumelés. De part et d'autre, les élèves correspondent et se reçoivent dans les familles chaque année.

En juin 1994 c'est une centaine de Maringois qui s'est déplacée à Hofgeismar pour fêter le 10<sup>ème</sup> anniversaire et ils étaient aussi nombreux pour accueillir nos amis en septembre lors de notre fête.

En 2004, la commission de jumelage, composée d'élus et de Maringois impliqués dans les échanges entre nos deux pays, travaille assidûment pour la réussite du 20<sup>ème</sup> anniversaire.

Nous soufflerons ces 20 bougies lors de notre fête annuelle les 10-11 et 12 septembre, la cérémonie officielle de commémoration aura lieu le vendredi à 19 heures sous la halle au marché, avec la signature de la nouvelle charte de jumelage, où tous les Maringois sont invités à participer.

Cette année, en plus des chars confectionnés par les associations, un char "spécial jumelage" sera fait, sous la responsabilité des élus, par toutes les personnes qui le souhaitent, qu'elles fassent ou non partie d'une association.

Nous attendons la venue d'une centaine d'Allemands dont une cinquantaine sera logée dans les familles.

Pour cela, nous avons besoin de volontaires pour les héberger, toutes les personnes susceptibles de les accueillir pourront contacter des membres de la commission : Corinne Dulier, Odile Bonneau, Guy Roche ou Isabelle Grizia.

Une fiche de recensement jointe au bulletin est à remplir et à retourner au secrétariat de Mairie avant le 31 juillet.

Cette fête doit être une réussite où chacun doit s'investir pour fortifier cette belle amitié et faire en sorte qu'elle perdure.



## Rendez-vous les 10-11-12 septem



# ZE HOFGEISMAR

## 0 ans ont passé



20<sup>ème</sup> anniversaire du jumelage



Echange scolaire initié en 1987  
Collège Louise Michel / Gustav Heinemann Schule

**Dates des derniers séjours : mars 2003 en France – mai 2003 en Allemagne**

• **Ont été concernés 23 collégiens de 5<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup>, ainsi que 23 élèves d'Hofgeismar de 8<sup>ème</sup>** •

L'échange s'effectue toutes les deux années scolaires et se traduit par deux séjours : l'un en Allemagne, l'autre en France.

Un premier contact se fait dès le début de l'année scolaire par courrier interposé, les premiers liens se créent entre les élèves, entre les enseignants de langues et parfois même entre les familles qui se retrouvent après s'être connues pendant les jumelages entre les deux bourgs.

Les relations s'accroissent pendant la période de Noël : des dossiers, des documents, des exposés sont échangés par courrier traditionnel mais aussi via le Web, notre parc informatique devenant de plus en plus performant.

Lors de la venue des correspondants allemands à Maringues, nous avons tout de suite senti une complicité certaine entre les élèves : c'était le gage de la réussite de notre premier objectif, la connaissance de l'autre.

Outre ces nouvelles relations qui ont pu se tisser, les correspondants ont été particulièrement intéressés par notre vie et notre façon de travailler dans l'établissement, mais aussi par les coutumes et les différents sites remarquables visités :

- Clermont-Ferrand et son patrimoine
- Les coutelleries de Thiers
- Le Moulin Richard de Bas à Ambert
- Le Parc des Volcans d'Auvergne
- Le Puy-de-Dôme

Ils ont apprécié notamment l'action du collège Louise Michel en direction de l'équilibre alimentaire et la diététique favorisant l'Agriculture Biologique : la visite d'une ferme axée sur ce type d'agriculture et les " repas bio " servis au collège pendant leur séjour les ont impressionnés de par la qualité des produits et du travail accompli par les différents acteurs.

Le séjour en Allemagne était attendu avec une réelle impatience par nos collégiens : non seulement ils allaient revoir leur correspondant, mais c'était une première expérience hors de la famille et hors du pays pour une majorité d'entre eux.

Ils ont été tout d'abord surpris par la vie en Allemagne : les maisons, les repas, les coutumes, les traditions, le système scolaire allemand étaient source de bien des curiosités et causes de beaucoup d'étonnement.

Hofgeismar se situant sur la route des contes "Märchenstrasse", les contes (et en particulier les contes de Grimm) ont été le fil rouge de notre échange :

- Le domaine de Sababurg et les visites dans les forêts de Reinhardswald et Urwald
- Hameln et les bords de la Weser
- Bodenwerder et son musée consacré au baron de Münchhausen
- Le musée des frères Grimm à Kassel

Le séjour s'est terminé par une excursion de deux journées dans le cadre prestigieux de Wülmersen où se sont alternées activités alliant pédagogie, culture et jeux.

Chaque collégien garde un souvenir merveilleux de ces échanges, le dossier constitué lors de ces séjours sera la trace écrite d'un enrichissement personnel inégalable.

Cet appariement entre les deux établissements scolaires n'a pu voir le jour et se développer que grâce à l'investissement des deux municipalités et de leurs bénévoles qui ont initié le jumelage des deux villes.

Il se voit renforcer depuis l'introduction de la Langue Vivante 1 " allemand " dès la classe de 6<sup>ème</sup>, ce choix diversifié des Langues étant un atout supplémentaire pour tout futur collégien.

En ce vingtième anniversaire du jumelage, il était primordial de souligner combien ces échanges sont importants dans la construction d'un adolescent, se connaître soi-même et connaître l'autre étant deux idéaux que l'on se doit de mettre en œuvre pour une totale réussite de sa vie d'adulte.

**Tous se sont donnés rendez-vous pour la prochaine rencontre qui se déroulera en 2005.**

## bre pour fêter le 20<sup>ème</sup> anniversaire



# Concours des maisons fleuries

Si vous faites l'effort d'embellir votre maison avec votre jardin ou votre maison avec terrasse ou balcon, sachez que la Municipalité organise depuis plusieurs années un concours pour vous récompenser et vous encourager. Pour ce faire, les habitants de notre commune peuvent se faire inscrire au secrétariat de mairie où leur sera remis le règlement ; la date limite d'inscription est fixée cette année au 12 Juin 2004 dernier délai.

Trois visites imprévisibles seront effectuées par le jury, de la mi-juin à la remise des prix qui aura lieu le dimanche 12 septembre, l'après-midi au kiosque à musique, à la suite du défilé de chars

## Fleurissement

Le printemps déjà bien entamé a agi sur toute la végétation et il faut de nouveau penser à remplacer les plantations d'hiver dans les parterres et jardinières.

Ce ne sont pas moins de 1400 plants de fleurs de 8 sortes différentes qui vont rendre les rues et quartiers de notre commune encore plus embellis.

Nous souhaitons que chacun puisse faire acte de civisme et de respect et que les individus qui ont pour habitude d'arracher, ou de voler des plants, réfléchissent à leurs actes qualifiés de vandalisme et qui coûtent chers à toute la collectivité.



## Travaux d'entretien et de rénovation

Salle d'honneur, place de la Mairie, la Municipalité a souhaité passer un contrat avec une entreprise pour la maintenance et l'entretien des installations de traitement d'air pour le chauffage. Une consultation a été faite et deux entreprises ont répondu : ELYO et DALKIA.

L'entreprise ELYO a été retenue, avec deux visites d'entretien l'hiver, et une l'été pour la somme de 855.14€ TTC.

Une modification électrique pour faciliter l'utilisation de l'installation a été réalisée.

## MOTS CROISÉS - SOLUTION N°39

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	M	N	O	P
1	B	O	U	L	E	V	A	R	D			E	S	S	O	R
2	D	E	S	A	L	L	I	E	S		O	P	T	E	R	A
3		I	M				G		A	S	A		L		D	
4	C	L	O	I	S	O	N	N	E	S		L		L	O	I
5	E	L	A	N			A	P	E	R	S	T	E		A	
6	P	E	S	A	N	T		N	I		O			D	O	L
7		T	I	G				T		U		O	P	I	N	E
8	P	O	S	E	U	R		E	L	L	E	B	O	R	E	
9	U	N		S	E	N	S	I	T	I	V	E		G	E	
10	N		T	E	T	E	E			R	O	I		C	U	P
11	I		O	N	E		B	E	C	A	N	E	S		I	R
12	T	E	I	G	N	E	U	X				T	I	N	O	
13	I	S	A	S	L	I	N	D	A	N	E		E	U		
14	O	R	I	G	I	N	E	L	L	E			R		V	
15	N		T	E	L		U	E			I		G	O	L	E
16		P	E	S	E		X	E	N	O	P	H	O	B	I	E



## Classe de découverte à Maringues

Le lundi, nous avons fait un rallye dans Maringues pour trouver le lieu de rendez-vous pour pique-niquer. L'après-midi nous avons joué au basket à la halle des sports.

Le mardi matin, nous avons fait deux groupes : un groupe au tir à l'arc et un groupe pour préparer le repas de midi.

À midi, nous avons mangé ce que nous avions préparé (salade auvergnate - truffade - et pompe aux pommes).

L'après-midi, nous sommes allés à la bibliothèque municipale et une conteuse nous a lu une histoire : Alibaba et les quarante voleurs.

Nous concluons que c'est très intéressant et très bien et que si c'était à refaire, nous le referions.

La classe de CM2

## Rencontre avec le poète : Aïcha ARNAOUT

Le 12 mars 2004, nous avons rencontré un poète qui se nomme Aïcha ARNAOUT. Nous lui avons posé beaucoup de questions et nous avons appris qu'elle avait publié son premier poème à 13 ans et qu'elle écrit ses poèmes avec ses émotions, ses "tripes" comme elle dit.

À 27 ans elle a appris notre langue et maintenant elle écrit ses poèmes en français. Elle retourne tous les 2 ou 3 ans dans son pays natal (la Syrie) et elle nous a lu des poèmes en arabe. Maintenant elle voudrait apprendre le japonais.

Nous avons aimé cette rencontre et maintenant nous continuons à lui envoyer des lettres.

La classe de CM2

## L'USEP et l'Ecole Anatole France

Le mardi 14 octobre 2003, les classes de CLIS et de CM2 ont participé à une journée d'orientation. La journée s'est déroulée au lac d'Aubusson d'Auvergne. Nous avons fait plusieurs activités et nous avons pique-niqué. Le vendredi 17 octobre 2003, les classes de CLIS CP/CE1 et CE2 ont participé à une journée de rugby à Pont-du-Château. Le matin, nous avons fait des jeux et l'après-midi des petits matches de rugby. Il faisait froid le matin, mais le temps s'est amélioré l'après-midi.

Le jeudi 29 janvier 2004, les classes de CLIS, de CP/CE1 et de CE2 ont participé à une rencontre d'athlétisme au stadium Jean Pellez de Clermont-Ferrand. C'était l'après-midi, mais nous avons mangé notre

pique-nique en arrivant. Nous avons fait des courses de haies, des courses de relais, du saut en hauteur et en longueur et du lancer. Les plus grands ont même sauté à la perche !

La journée de lutte s'est déroulée à la maison des Sports de Clermont-Ferrand le jeudi 4 mars 2004. Il y avait les classes de CLIS, CP/CE1 et de CE2. Le matin nous avons fait des jeux et l'après-midi, nous avons fait des combats de lutte par équipe.

La classe de CLIS

## Notre visite à la boulangerie

Lundi 26 avril, on est allé, à pieds, à la boulangerie de Maringues. Un papa et des mamans nous ont donné la main.

Dans la boulangerie, on a vu un boulanger et un pâtissier. Le boulanger fait du pain dans le fournil et le pâtissier fait des petits gâteaux et des tartes aux pommes. Nous, on a fabriqué des tartellettes aux pommes et des boules de pain.

# LA VIE DU GROUPE SCOLAIRE ANATOLE FRANCE TÉMOIGNAGES D'ENFANTS

On a tout ramené à la maison.

Pour faire le pain, on prend de l'eau, de la farine (faite avec le blé), du sel et de la levure (pour qu'il gonfle), on mélange tout. Avant de manger le pain, on fait des traits dessus et on le met au four pour le faire cuire.

Pour le goûter, le boulanger nous a donné de la bonne brioche et de la limonade. Bon appétit ! Il est gentil ce boulanger !

On a marché jusqu'à l'école pour rentrer. C'était bien !

Bientôt, nous referons du pain à l'école. On a enregistré la recette du boulanger.

La classe de TPS/PS

Mardi 24 février, nous sommes allés au collège voir une séance de cinéma : "Loulou et autres loups". Loulou est un petit loup qui n'a plus de famille et qui se retrouve seul dans la forêt. Il rencontre un lapin qui devient son ami.

Mardi 27 avril 2004, nous sommes

retournés au cinéma au même endroit. Les grands et les moyens sont allés à pieds, les petits en car.

La séance s'appelait : "princes et princesses". Dans l'histoire, le prince devait retrouver les diamants du collier de la princesse ; ils étaient perdus dans l'herbe. À la fin, il va épouser la princesse.

Nous sommes tous revenus avec le car (pas du mariage, mais du collège !)

classes de Petite et Moyenne section

## La classe de neige

Du dimanche 1er février au mercredi 4 février 2004, nous sommes partis en classe de neige à la Bourboule.

Tous les matins nous sommes allés skier au Mont-Dore.

Chaque après-midi, nous sommes partis avec Jean-Baptiste faire des visites (la roche des fées, le musée de géologie).

Le lundi 2 février, le soir, un moniteur est venu nous expliquer les médailles du ski.

Le dernier jour, nous sommes allés visiter la grange de Julien et le musée de Toinette.

Les élèves de CM1

## Un carnaval haut en couleur

Fin février, toute l'école a défilé dans les rues de Maringues : il y avait des clowns, des arlequins, des indiens, des pierrots et des colombines et des petits lutins de la nature. Nous marchions au rythme des "tam-tam". On s'est bien amusé, on a même jeté des confettis sur la maîtresse. Puis nous avons brûlé Monsieur Carnaval. Il y avait des grandes flammes et les cendres volaient tout autour de nous. Heureusement, les pompiers étaient là pour veiller à la sécurité.

La classe de Grande Section

## La journée de ski de fond

D'abord on a mis les chaussures. Puis on a pique-niqué. Alors, on a mis les skis et les bâtons. Nous sommes tombés pleins de fois. Finalement, la journée était bien.

Les Classes de CP, CP/CE1,  
CE1, et CE2



# Le budget primitif ... Le budget primitif ...

Adopté en Conseil Municipal le 30 mars, le budget de la commune s'élève à :

- section de fonctionnement : 1.732.228€
- section d'investissement : 1.291.790€

Les élus municipaux ont fait le choix de continuer à agir pour les grands équipements (bibliothèque - Ateliers Municipaux - Eglise...) et pour la vie des quartiers (aménagement de logements au Pont d'Andou...) tout en maintenant la pression fiscale.

Néanmoins, nous subissons, comme toutes les communes des contraintes extérieures telles que la baisse des aides de l'Etat pour les aides aux emplois Jeunes, CES, CEC... De plus, les années futures sont entachées d'incertitudes. Nous sommes inquiets des projets de décentralisation menés par le gouvernement et pour lesquels les collectivités territoriales risquent d'être fortement mises à contribution.

## Recettes de Fonctionnement : 1.732.228 €

### 70 - Produits des services : 100.000€

Concessions cimetière, redevances funéraires, repas à domicile, cantine, abonnements, bibliothèque, tanneries, participation tennis-Club, chauffage et électricité gîte rural, salles Honneur et Annexe...

### 72 - Travaux en régie : 53.500€

### 73 - Impôts et taxes : 587.938€

Contributions directes, droits de place, impôts sur les spectacles, emplacements publicitaires, droits de mutation, reversement taxe professionnelle (TPU)

### 74 - Dotations et participations : 729.790€

Dotation forfaitaire, dotation d'aménagement, subventions du Département (halle des sports, PDI, dotation d'animation locale décentralisée), participations des communes au fonctionnement des écoles publiques, compensation taxe professionnelle, taxes foncières et taxes d'habitation, fonds national de péréquation...

### 75 - Autres produits de gestion courante : 80.000€

Locations, produits divers de gestion courante.

### 013 - Atténuations de charges : 180.000€

Remboursement de rémunération du personnel (CNASEA pour les salaires des CES, CEC et emplois-jeunes, CNP pour maladies, accidents du travail ...).

### 77 - Produits exceptionnels : 1.000€

Dons, remboursements divers, produits cessions immobilières...

## Dépenses de fonctionnement : 1.732.228 €

### 60 - Achats et variations de stocks : 223.050€

Eau, gaz, électricité, combustible, carburant, alimentation, fournitures repas à domicile et cantine, produits d'entretien ménager, produits pharmaceutiques, vêtements de travail, livres bibliothèque, fournitures scolaires et administratives, fournitures de voirie, petit équipement.

### 61 - Services extérieurs : 60.830€

Location de matériel (photocopieurs), entretien de bâtiments, voies et réseaux, entretien matériel roulant, maintenance téléphonique et informatique, assurances, documentation générale, formation CEC...

### 62 - Autres services extérieurs : 44.600€

Indemnité comptable, honoraires, frais d'actes, fêtes et cérémonies, annonces et insertions, publications, transports, frais d'affranchissement et télécommunications,

cotisations diverses...

### 63 - Impôts et taxes : 18.090€

Taxes foncières, taxe d'habitation gîte rural, vignettes automobiles, taxes à l'hectare à l'AFR

### 64 - Charges du personnel : 745.200€

Agents titulaires et non titulaires, cotisations URSSAF, caisses de retraite, ASSEDI, assurances CNP, médecine du travail, indemnités diverses...

### 65 - Autres charges de gestion courante : 177.641€

Indemnités des élus, cotisations des syndicats intercommunaux, subventions aux associations, participation au contrat d'association de l'école privée...

### 66 - Charges financières : 80.000€

Remboursement des intérêts de la dette.

### 67 - Charges exceptionnelles : 4.830€

Prix des maisons fleuries, subventions exceptionnelles.

Virement à la section d'investissement : 347.487€

Dépenses imprévues : 30.500€

## Produit Fiscal attendu pour 2004

Taxe	Base Notifiée	Taux voté par le CM	Produit
Taxe d'habitation	1.735.000 €	14,55 %	252.443 €
Taxe foncière des propriétés bâties	1.368.000 €	14,69 %	200.959 €
Taxe foncière des propriétés non bâties	102.300 €	78,95 %	80.766 €
TOTAL			534.168 €



# Le budget primitif ... Le budget primitif ...

## DEPENSES INVESTISSEMENT

- ☞ Capital emprunts : 188.700 €
- ☞ Capital EPF/SMAF : 10.500 €
- ☞ Matériels de Transports : 10.000 €
- ☞ Plantations : 10.000 €
- ☞ Matériels de bureau : 3.000 €
- ☞ Matériels divers : 30.000 €
- ☞ Autres bâtiments : 30.000 €
- ☞ Mobilier : 2.000 €
- ☞ Eclairage public : 30.000 €
- ☞ Terrains : 300 €
- ☞ Dépenses imprévues : 6.976 €

## Dépenses par opération

EGLISE	PONT D'ANDOU	MARCHÉ COUVERT
• Travaux : 150.000 €	• Travaux : 40.000 €	• Travaux : 40.000
MAISON DE BOUILLON	ATELIERS MUNICIPAUX	VOIRIE
• Mobilier : 5.000 € • Informatique : 25.000 € • Travaux : 550.000 €	• Travaux : 80.000 €	• Travaux : 50.314 €
AMENAGEMENT PLACE FRANCOIS SEGUIN	<b>TOTAL B.P. : 1.291.790 €</b>	
• Honoraires : 10.000 € • Travaux : 20.000 €		

## Subventions par opération

EGLISE	AMENAGEMENT PLACE FRANÇOIS SEGUIN
• Etat : 46.000 € • Conseil Général : 46.237 € • Conseil Régional : 11.500 €  <b>• Total : 103.737 €</b>	• Conseil Régional : 30.000 €
MAISON DE BOUILLON	PONT D'ANDOU
• Conseil Général : 156.584 € • DRAC (DGD) : 134.700 € • Conseil Régional : 30.868 € • DRAC : 15.434 €	• Conseil Général : 23.000 €
	MARCHÉ COUVERT
	• Etat : 4.000 € • Conseil Général : 22.000 €

## RECETTES INVESTISSEMENT

- ☞ Virement Section de fonctionnement : 347.487 €
- ☞ DGE : 53.500 €
- ☞ Amendes de police : 3.200 €
- ☞ FCTVA : 107.280 €
- ☞ TLE : 10.000 €
- ☞ Emprunts : 250.000 €

**TOTAL B.P. : 1.291.790 €**

## TABLEAU COMPARATIF DES TAXES

	TH	FB	FNB	TP
AMBERT	10,20	18,71	70,61	TPU*
AULNAT	14,48	15,76	91,64	TPU*
BILLOM	19,33	32,41	170,57	TPU*
COURPIERE	10,75	17,13	59,90	TPU*
LEMPDES	13,50	13,00	97,45	TPU*
LEZOUX	16,94	22,35	101,25	TPU*
MARINGUES	14,55	14,69	78,95	TPU*
PONT DU CHATEAU	15,50	15,20	107,30	TPU*
PUY GUILLAUME	11,60	15,56	75,69	14,08
ST ELOY LES MINES	11,07	16,40	44,34	9,96
ST REMY/DUROLLE	11,14	17,59	69,66	11,04

\*TPU - Ces communes sont adhérentes à des communautés de communes; leur taux de TP est donc fixé par le conseil communautaire.

Pour Maringues (Limagne Bords d'Allier) le taux de TPU est de 11,82%



# Le don du sang

La prochaine collecte à Maringues aura lieu Salles d'honneur  
et annexe le Mercredi 04 Août  
de 8H30 à 11H00.



## Les restos du cœur

Très forte progression (environ 20%) cette année des bénéficiaires, due essentiellement à de nouveaux demandeurs auxquels les allocations Assédic ont été supprimées, se trouvant sans ressource dans l'attente d'un travail ou d'une attribution du RMI.

Pour les personnes en très grande difficulté, une inter campagne de distribution aura lieu tous les 15 jours à partir du mois de mai.

### DU NOUVEAU AU SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'AIDE A DOMICILE ET A L'ASSOCIATION AIDER

Depuis le 1<sup>er</sup> Avril 2004, le siège social du Syndicat Intercommunal d'Aide à Domicile et de l'Association AIDER est transféré au 29 Bis, Avenue de Verdun, à Lezoux, dans des bureaux plus vastes.

Le numéro de téléphone est inchangé :  
04 73 73 18 86

Nous vous rappelons qu'une permanence hebdomadaire est assurée tous les lundis de 10 à 12 heures, à la Mairie de Maringues où vous pourrez obtenir tous renseignements utiles concernant l'emploi d'une aide à domicile.

Mesdames DAUMAS et CIBERT, responsables de secteur pour les deux structures sont à votre disposition.

Le service de soins à domicile vient d'obtenir une extension de capacité, ce qui porte son nombre de lits à 55.

Rappel des principaux services proposés

- l'aide à domicile : ménage, courses, toilettes selon vos besoins
- le service de soins à domicile
- le service jardinage - bricolage
- le service de télé assistance

### Collecte des textiles

Les associations caritatives n'assurant plus le relais pour une période indéterminée, la collecte de vêtements en Mairie, salle de Justice de Paix, est momentanément interrompue.

## Noël

Il arrive sa hotte remplie de cadeaux. Le Père Noël n'a pas oublié de faire une halte au goûter des enfants du personnel communal.

Cette année, 297 colis ont été distribués à tous les pensionnaires de l'Ombelle, aux personnes à partir de 75 ans en ville ou hospitalisées hors Maringues, par les membres du CCAS et les élus.

Très bien accueillis, d'année en année, cette rencontre avec nos aînés est chaleureuse et enrichissante bien que toujours trop brève.





# L'église Saint Etienne

La seconde phase des travaux de restauration de l'édifice est programmée pour 2004 et va débiter d'ici quelques semaines.

L'opération consiste à intervenir sur les façades extérieures. Le chantier va se dérouler en 4 tranches successives :

Une tranche ferme : chevet - déambulatoire - chapelles absidiales  
durée prévisionnelle : 10 mois.

1ère tranche conditionnelle :  
Transept Nord - Porche Nord - Chapelles Nord  
durée prévisionnelle : 8 mois.

2ème tranche conditionnelle :  
Façade occidentale, à l'exception du clocher.  
durée prévisionnelle : 6 mois.

3ème tranche conditionnelle :  
Bas-côté Sud - Annexes Sud - Transept Sud  
durée prévisionnelle : 6 mois .

Le programme de travaux peut être défini de la sorte :

- Restauration des parements extérieurs en pierre de taille et en moellons avec nettoyage des pierres conservées et remplacement de celles défectueuses. Consolidation interne des maçonneries.
- Réfection de la grille de défense de la baie de la sacristie.
- Remplacement à l'identique des menuiseries en chêne.
- Rénovation des vitraux.
- Restauration de l'ensemble des protections extérieures de toutes les baies.

Les installations de chantier sont prévues pour toute la durée de l'opération (mise en place d'un échafaudage). Un appel d'offres restreint a été organisé. Les entreprises retenues sont les suivantes :

**Lot 1 - Maçonnerie - Pierre de taille**  
Entreprise COMTE à Champdiou (42)

463 530 € TTC

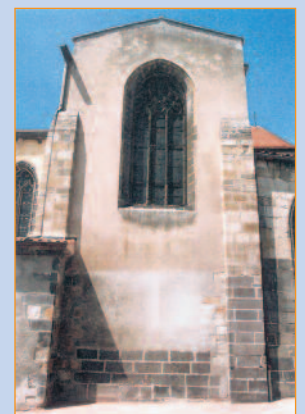
**Lot 3 - Menuiserie**  
Entreprise FERIGNAC à Hautefort (24)

15 400 € TTC

**Lot 4 - Vitraux**  
Atelier MAURET à St Hilaire en Lignières (18)

65 157 € TTC

**Le Lot N°2 - Serrurerie**  
a été déclaré infructueux par la Commission. Une seconde consultation est en cours.



Le plan de financement de ces travaux est identique à celui des couvertures, à savoir :

- Etat :	33.60% du coût HT
- Conseil Général :	28.00%
- Conseil Régional :	8.40%

La commune ayant 30% à charge et le préfinancement de la TVA.



# Un plus dans l'ensemble sportif

Jusqu'à présent les terrains sportifs extérieurs et en herbe ne permettaient pas les compétitions et entraînements en nocturne. Le besoin se faisant sentir, la municipalité a décidé de répondre favorablement à cette demande ; en effet, un éclairage homologué sur le terrain de football est en cours d'installation.

Un projet d'électrification du terrain a été réalisé par le Syndicat Intercommunal d'électricité et de gaz du Puy-de-Dôme (SIEG) auquel la commune est adhérente.

Le syndicat prend en charge la réalisation des travaux et le financement à hauteur de 60% HT, le reste étant à la charge de la commune. L'entreprise DOMAS a procédé à la pose de trois projecteurs d'une puissance de 2000 Watts, à l'extrémité de chacun des quatre mâts de 18 m de hauteur.

Ces nouveaux équipements imposent la mise en place d'un compteur capable de résister à la fourniture de l'énergie nécessaire. Le bureau de gestion EDF, service des collectivités locales, a fourni plusieurs hypothèses ainsi que différents tarifs. Le plus avantageux est de souscrire un tarif "jaune" pour l'ensemble du complexe sportif. Pour la période du 19/04/2002 au 19/04/2003, une simulation de la dépense a été présentée : actuellement, tarif "bleu" (location de 3 compteurs), la dépense s'élèverait à environ 6560 € ; pour la même période en tarif "jaune" (location d'1 compteur) elle serait avoisinante de 5174 €, soit une économie de 1386 €, environ 20%.

Le Conseil Municipal a donc opté pour la mise en place d'un seul compteur tarif "jaune" de 54KW/H pour l'ensemble du complexe.



## Halle des Sports



Ces derniers temps, si les utilisateurs de la halle des sports ont rencontré quelques gênes, tous ont pu constater que c'était pour la bonne cause.

En effet, l'équipe des peintres des services techniques a mis tout son professionnalisme pour donner un air nouveau à notre salle ; après avoir lessivé et rebouché les impacts sur toute la surface des murs, les vestiaires, les douches et les couloirs ont subi les mêmes traitements.

Pour la protection des coups de ballons sur les plaques translucides, la grille a été remplacée.

Le plus grand respect de ces lieux est demandé à chacun afin de pouvoir les conserver fonctionnels, propres et accueillants.

En dix neuf années de service, ce n'est que la deuxième fois que ces structures sont repeintes quand on sait qu'au planning, la journée commence à 8H30 pour se terminer à 22H30 et voir plus et que l'on voit le nombre d'utilisateurs qui circulent soit par les scolaires, soit par les sportifs des clubs et associations.

Cette utilisation des locaux occasionne bien entendu des dépenses de fonctionnement qui pour 2003 se sont élevées à la somme de 28 884 € pour un total de 1720 heures. Il est rappelé que le cahier mis en place et qui doit être rempli par chaque utilisateur, permet de calculer le prix de l'heure moyen de fonctionnement qui est de 16.79 €.



# Aire d'accueil des gens du voyage

Le schéma départemental d'accueil et d'habitat des gens du voyage adopté conjointement le 18 mars 2002 par l'Etat et le Conseil Général prévoit la réalisation sur le territoire départemental de plusieurs aires d'accueil dont une de court séjour sur la commune.

Cet aménagement va se situer à l'entrée ouest, le long de la route départementale 224, sur des parcelles appartenant à la commune à proximité des terrains où stationnent actuellement les voyageurs.

La réalisation de cette aire va constituer à équiper 7 emplacements (16 caravanes) conformément aux préconisations du schéma, avec :

- Un bâtiment d'accueil pour le gardien
- Un module sanitaire double permettant de recevoir des personnes à mobilité réduite.
- Trois autres modules sanitaires identiques.

Des équipements communs seront également à la disposition des familles ainsi qu'un espace de jeux pour les enfants et un emplacement réservé au bus école et à la PMI.

La maîtrise d'ouvrage du projet est assurée par la Communauté de Communes Limagne Bords d'Allier. Le financement est pris en charge en totalité par l'Etat (à hauteur de 70 %) et le Conseil Général (30 %).

Globalement, l'on peut dire que le projet consiste en un total réaménagement de la zone déjà occupée par les gens du voyage.

L'opération devra se faire en plusieurs temps afin que les travaux puissent se dérouler tout en maintenant la présence de certaines familles sur les lieux.

## MOTS CROISES – N° 40

### HORIZONTALEMENT :

- 1 - EDILE LOCAL PASSÉ A LA POSTERITÉ/SENSIBILISÉ/
- 2 - HERA LA DETESTAIT/BEAUCOUP DE MARINGOIS L'ONT FAIT/
- 3 - PIECE DE CHARPENTE/CONIFÈRES/
- 4 - A L'INTÉRIEUR du 2ème L/INFINITIF/DANS NOTRE DAME DE PARIS/
- 5 - C'EST VOUS MES DAMES/ FLEUVE COTIER/
- 6 - INVERSÉ A TOI/AVANT LES AUTRES/QUELQUEFOIS DE

### DISCORDE/

- 7 - TOUCHE A TOUT/MICROMETRE
- 8 - QUELQUEFOIS BLANCS/
- 9 - PERSONNAGE IMAGINAIRE/
- 10 - REVIENT TOUJOURS/SUC DE FRUIT/
- 11 - CONJONCTION/SANCTIONS/
- 12 - C'EST UNE PLANE/INVERSÉE COULE DE SOURCE
- 13 - 3ème DEGRÉ/SUPPORT/SORTE DE CHOOT/
- 14 - PAS NETTEMENT/
- 15 - COMITÉ/LILIACEES/
- 16 - C'EST UNE SCIE A/DIVINITÉ HINDOUE/

### VERTICALEMENT :

- A - SYNTAXIQUE/IDEM AU 13/
- B - ABER/NATIONALE/PETIT TREUIL A MAIN/
- C - DELIVRANCE/COMMANDEMENT/
- D - IL ETOUFFE/CONGÉ/UNE PARMIS D'AUTRES/
- E - TISSUS/RIEUSES QUELQUEFOIS/
- F - UNITÉ DE MESURE/ARTICLE IMPORTÉ/COUP AU BILLARD/
- G - CREUSET/HORS DE/GRECQUE/
- H - COURONNÉE/ESPAGNOLE FRONTALIERE/
- I - PEUVENT TOMBER/CHAUSSE LEGER/DU LATIN AVEC/
- J - INVERSÉ PRÉPARE L'AVENIR/UN HEBETE BOULEVERSÉ/
- K - NOUS/PEUT ETRE MAUVAIS/REGLE/INVERSE APÉRITIF/
- L - A FAIT SUER LES PHARAONS/DOIT ETRE QUOTIDIEN/TROUBLÉ/
- M - REFUTA/INVERSE CHER A VERDI/BOIS DUR/
- N - SOULEVA L'ASSISTANCE/GRADUA/
- O - NOUS VOUS DEVONS LE RESPECT/BOIS ODORANT/
- P - VIEILLE CITÉ/INFINITIF/FLUIDE GLACIAL/INVERSE LA TERRE/DANS LA GAMME/



# Construction de la déchetterie

A la fin du 1<sup>er</sup> semestre 2004, la Communauté de Communes "Limagne Bords d'Allier" sera dotée d'une déchetterie du Syndicat du Bois de l'Aumône, Route de Puy-Guillaume.

Chacun pourra bénéficier de ces équipements tant attendus suivant le guide fourni par le syndicat.



## La déchetterie, à votre service...



### Laissez-vous guider...

- Elles sont accessibles gratuitement pour tous les habitants des communes adhérentes.
- Elles sont payantes pour les professionnels et les collectivités.
- Horaires d'ouverture variables selon la déchetterie (se renseigner auprès des gardiens ou au SBA).

#### Vous pouvez y déposer :



**Les gardiens sont là pour vous guider, vous aider, vous conseiller et vous informer.  
Ne rien déposer autour des déchetteries.**

#### Au sujet de...

- La récupération des huiles de vidange des automobiles s'effectue par le biais de conteneurs SBA
- Elles seront régénérées : avec 3 litres d'huile usagée, on fait 1 litre d'huile neuve



**Pour tout renseignement complémentaire : 0 800 831 181 (appel gratuit)**